



## Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail Avertissement No 14 – 7 août 2014

- **Situation générale** : pluie en quantité variable et températures près des normales.
- **Altise à tête rouge** : présente dans plusieurs cultures, mais plus problématique dans la laitue.
- **Carotte** : taches foliaires stables; quelques cas de rhizoctone commun; mouche de la carotte : pensez à installer vos pièges; très rares captures de charançon; altises et punaises ternes présentes : quelques champs traités dans Lanaudière.
- **Céleri et céleri-rave** : tache cercosporéenne peu présente; tache bactérienne stable; altise bien présente et traitement parfois requis; pucerons au cœur justifiant parfois un traitement; punaise stable; peu de chenilles et de vers gris; moins de cœur noir et de gerçure du pétiole.
- **Laitue** : mildiou en forte progression; tache bactérienne et pourriture basale en augmentation; progression des pucerons; altise à tête rouge très active; punaise terne stable; brûlure de la pointe.
- **Oignon** : mildiou dans l'oignon semé et l'oignon vert; pourriture bactérienne stable; *Botrytis* stable ou en progression; tache pourpre stable; thrips en progression lente; un peu de mouches des semis dans l'oignon vert; dessèchement des pointes des oignons; pensez à faire bientôt vos traitements antigerminatifs dans l'oignon d'entreposage.
- **Ail et poireau** : peu d'adultes de la teigne du poireau; thrips à surveiller; tétranyques dans le poireau à l'Île d'Orléans et en Montérégie-Ouest; tache pourpre stable.

### SITUATION GÉNÉRALE

La dernière semaine (du mercredi 30 juillet au mardi 5 août) a surtout été marquée par quelques épisodes de pluie, généralement peu abondants. Toutefois, les quantités totales de précipitations reçues ont été un peu plus importantes dans la région de Québec, avec 30 à 40 mm en moyenne (voir la carte en annexe).

Les températures ont été généralement sous les normales entre le 30 juillet et le 1<sup>er</sup> août pour ensuite se réchauffer et être près ou un peu au-dessus des normales.

### ALTISE À TÊTE ROUGE

L'altise à tête rouge continue de causer des dommages importants dans plusieurs cultures et les populations semblent augmenter dans la plupart des régions. **La laitue demeure la culture la plus affectée, mais parmi les cultures de ce réseau, le céleri-rave, le céleri et la carotte peuvent également être la cible de ce ravageur.**

À première vue, cette grosse altise (4 à 5 mm) semble complètement noire, mais quand on regarde de près, on aperçoit une tache ou des lignes rouge foncé sur le dessus de sa tête. Elle gruge la surface des feuilles des plantes hôtes en ne laissant habituellement que la membrane inférieure. Le dommage apparaît sous forme de zones décolorées, le plus souvent arrondies.

Dans la **laitue**, on intervient lorsque l'insecte cause des dommages importants sur les parties commercialisables. Lorsque les laitues sont jeunes, on intervient seulement si les dommages sont suffisamment abondants pour retarder la croissance. Dans le **céleri**, le **céleri-rave** et la **carotte**, étant donné que l'insecte s'attaque aux folioles des feuilles qui, sauf exception (ex. : carotte à botteler), ne sont pas vendues avec le légume, on intervient seulement si l'intensité des dommages est susceptible de retarder la croissance. Les dommages sont souvent davantage localisés en bordure des champs; si possible, ne traitez que les zones du champ où l'insecte est présent.

Bien entendu, si on doit intervenir contre d'autres insectes dans la culture, on recommande d'utiliser un insecticide qui réprimera également les altises présentes. Peu d'insecticides sont homologués spécifiquement pour la répression des altises. **Cependant, la plupart des insecticides actuellement homologués contre la punaise terne ou la cicadelle devraient également être efficaces contre les altises.** Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, vous pouvez consulter l'[avertissement No 13](#) du 4 août 2006.

## CAROTTE

### Taches foliaires

La situation est relativement stable du côté des maladies foliaires. Le *Cercospora* est observé dans toutes les régions de production, l'*Alternaria* est rapporté dans Lanaudière, en Montérégie-Ouest et sur l'Île d'Orléans.

**Dans les carottes destinées à la récolte de fin de saison, on recommande de commencer les traitements fongiques seulement lorsque le rang de carottes couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires.** Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'[avertissement No 10](#) du 15 juillet 2005.

### Rhizoctone commun

**Première observation de dommages reliés à *Rhizoctonia solani* dans la carotte sur quelques sites dans la région de la Capitale-Nationale (Québec) et de la Chaudière-Appalaches.** Ce pathogène entraîne au départ la formation de lésions horizontales noirâtres et de forme elliptique, qui apparaissent habituellement dans le haut de la carotte. Ces lésions deviennent ensuite plus profondes et s'agrandissent, affectant ainsi une grande partie de la zone supérieure de la carotte. Au début, la maladie peut être confondue avec la cavité pythienne (fendillement horizontal), mais généralement les lésions causées par *Pythium* sont plus petites, peu profondes et apparaissent à différentes hauteurs sur la carotte. À un stade avancé, le feuillage de la carotte flétrit. Le dommage peut apparaître n'importe où dans le champ, mais souvent quelques carottes côte à côte sont affectées (petits foyers). L'infection est favorisée par les excès d'eau et les températures élevées.

Comme mesure préventive, on recommande de faire des rotations avec des cultures pas ou peu sensibles à *Rhizoctonia solani* et de cultiver les carottes sur des billons. Un bon drainage du sol est aussi essentiel. Un fongicide, le QUADRIS F, est homologué pour lutter contre le rhizoctone commun (ou rhizoctone brun), mais celui-ci doit être appliqué en prévention en début de saison. On recommande de l'utiliser dans les champs ayant subi par le passé des pertes significatives. À ce stade de la saison, il est bien entendu trop tard pour intervenir.

## Mouche de la carotte

**Il est temps d'installer les pièges collants jaunes pour effectuer le dépistage des adultes de la 2<sup>e</sup> génération de la mouche de la carotte.** La période d'activité de la 2<sup>e</sup> génération de la mouche de la carotte n'a pas encore commencé puisqu'aucun des différents collaborateurs ne rapporte de captures. Le dépistage de vos champs est fortement recommandé sur les fermes où la mouche de la carotte a causé des problèmes par le passé. Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation particulière de chacun de vos champs et vous évitera donc des traitements inutiles. Les pièges collants jaunes sont offerts commercialement, notamment chez Distributions Solida (418 826-0900).

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'[avertissement No 14](#) du 11 août 2005.

## Charançon

En Montérégie-Ouest, les captures de charançon sont très rares cette semaine. Les pièges à charançon qui étaient encore installés dans certains champs de cette région seront finalement retirés dans les prochains jours. Dans les autres régions, les pièges ont été retirés depuis un moment.

## Altises à tête rouge et punaises ternes

**Dans plusieurs champs de carottes dans Lanaudière, il y a beaucoup de dégâts causés principalement par les altises à tête rouge, mais aussi par les punaises ternes.** Il a souvent été nécessaire d'intervenir avec un traitement. Dans les autres régions, les **altises à tête rouge** continuent d'être observées très souvent. Les **punaises ternes** et leurs dommages sont aussi occasionnellement rapportés. Rappelons que les populations de ces insectes doivent être très élevées pour que des dommages importants soient observés dans la carotte. Leur présence ne justifie habituellement pas de traitement.

# CÉLERI ET CÉLERI-RAVE

## Tache ou brûlure cercosporéenne

On observe des symptômes de tache cercosporéenne dans quelques champs de céleri et de céleri-rave en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. La maladie est toutefois peu présente et d'intensité faible. Afin de limiter sa propagation, les interventions préventives demeurent cependant nécessaires dans les champs où la tache cercosporéenne est présente. Le feuillage doit être bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. Pour plus de détails sur la tache cercosporéenne, veuillez consulter l'[avertissement No 13](#) du 31 juillet dernier.

## Tache bactérienne

La situation est stable du côté de la tache bactérienne en Montérégie-Ouest et dans la région de Lanaudière. Continuez les traitements préventifs avec un fongicide à base de cuivre dans les champs où des symptômes sont observés. Pour de plus amples détails sur cette maladie, veuillez consulter l'[avertissement No 08](#) du 26 juin 2014.

## Insectes

L'**altise à tête rouge** est souvent observée dans les champs en Montérégie-Ouest. Des interventions sont parfois nécessaires dans certains champs de jeunes plants de céleri, afin d'éviter que leur croissance en soit affectée. En effet, puisque cet insecte ne s'attaque qu'aux folioles des feuilles et non aux pétioles, des interventions ne sont justifiées que si l'insecte endommage le feuillage au point d'affecter la croissance du céleri.

Les **pucerons** sont observés sur plusieurs sites en Montérégie-Ouest. Les pucerons sont habituellement tolérés lorsqu'ils sont localisés sur les feuilles externes ou intermédiaires. **Par contre, lorsque les pucerons deviennent trop nombreux et qu'ils s'installent dans le cœur, il peut être justifié d'intervenir avant que les céleris ne deviennent trop gros.** En effet, lorsque les céleris s'approchent de la maturité, les pétioles se resserrent au-dessus du cœur et les traitements atteignent plus difficilement cette zone. De plus, en intervenant avant que les pucerons ne soient trop nombreux, on évite que le miellat qu'ils produisent ne vienne détériorer les parties commercialisables.

Les **punaies ternes**, adultes et larves, et leurs dommages de nutrition et de ponte sont régulièrement observés dans les champs de céleri et de céleri-rave en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Leurs quantités justifient parfois des traitements. Demeurez vigilant. Les seuils d'intervention contre cet insecte sont présentés dans l'[avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

Du côté des **chenilles** et des **vers gris** qui montent sur les plants, on rapporte leur présence, mais en petit nombre pour l'instant, justifiant rarement à eux seuls une intervention.

## Carences

C'est plus calme cette semaine pour les symptômes de **gerçure du pétiole** (carence de bore) et de **cœur noir** (carence de calcium). **Soyez vigilant, continuez vos applications foliaires en intervenant lors des périodes où le céleri croît le plus rapidement (poussées de croissance) et en priorisant les champs approchant de la maturité, puisque ce sont les plus susceptibles d'être affectés.** Surveillez le taux d'humidité de vos sols et irriguez vos champs avant que le sol ne devienne trop sec, de manière à assurer un taux de croissance uniforme. Pour plus de détails, consultez l'[avertissement No 10](#) du 10 juillet 2014.

## LAITUE

### Mildiou

**On observe toujours une forte progression du mildiou dans la plupart des secteurs en Montérégie-Ouest, parfois même sur des laitues plus jeunes. Continuez les traitements préventifs dans les champs affectés et, comme les spores de la maladie voyagent par les vents, dans les champs voisins lorsque les conditions sont favorables.** Afin d'éviter que les plantations plus jeunes situées à proximité ne soient affectées, tous les résidus de culture doivent être hachés et enfouis immédiatement après la récolte.

Il est important de commencer rapidement les traitements fongicides dans les champs où la maladie est présente afin d'éviter que des taches ne se développent sur les parties commercialisables des laitues. Bien que les laitues puissent être affectées à tous les stades de leur développement, la priorité pour le dépistage et les traitements doit être donnée aux champs les plus avancés, l'humidité plus élevée dans ces champs étant plus favorable à l'infection par le pathogène. La stratégie d'intervention détaillée contre cette maladie est présentée à la fin de l'[avertissement No 06](#) du 16 juin 2011. Les fongicides homologués contre le mildiou dans la laitue sont les suivants : ACROBAT 50 WP, ALIETTE WDG, CONFINE EXTRA, PHOSTROL, PRESIDIO, RANMAN 400 SC, REVUS, RIDOMIL GOLD MZ 68WP, SERENADE MAX et ZAMPRO.

## Tache bactérienne

À la suite des épisodes de pluie de la semaine dernière, nous observons malheureusement une augmentation de l'incidence de la tache bactérienne dans plusieurs champs de laitue en Montérégie-Ouest. Afin de minimiser la dispersion de la tache bactérienne, les fermes où cette maladie est observée doivent appliquer rigoureusement les mesures préventives recommandées dans l'[avertissement No 05](#) du 5 juin 2014.

## Pourriture basale

On note une augmentation des symptômes de la pourriture basale attribuable à *Rhizoctonia solani* dans les champs de laitue, principalement près de la récolte, en Montérégie-Ouest mais aussi dans la région de la Capitale-Nationale (Québec) et de la Chaudière-Appalaches. Le dernier point de l'[avertissement No 09](#) du 8 juillet 2010 résume l'essentiel de l'information concernant cette maladie.

## Pucerons

Il y a toujours une augmentation de la présence des pucerons dans la plupart des régions de production, mais principalement en Montérégie-Ouest. Les interventions sont plus fréquentes. Les seuils d'intervention recommandés pour la lutte contre les pucerons sont présentés dans l'[avertissement No 07](#) du 22 juin 2006. Notez cependant que dans la lutte contre *Nasonovia*, étant donné l'efficacité reconnue des nouveaux insecticides systémiques (ex. : ADMIRE sur les transplants, MOVENTO en foliaire), on tolère maintenant la présence des individus isolés. **Les traitements sont recommandés à l'apparition des premières petites colonies de *Nasonovia*.**

## Altises à tête rouge

Comme mentionné précédemment, l'altise à tête rouge est très fréquemment observée dans plusieurs champs dans les différentes zones de productions, mais plus particulièrement en Montérégie-Ouest. Dans plusieurs cas, soit que l'intensité des dommages justifie des interventions, soit qu'on intervienne pour la punaise et l'altise en même temps, lorsque requis. **Des interventions sont souvent justifiées lorsque les parties récoltables des laitues sont endommagées. Surveillez de près vos champs approchant de la maturité.**

Attention aux sources externes d'altises à tête rouge! En effet, le maïs, le soya, mais aussi le céleri et la carotte, étant également des cultures hôtes de l'altise, peuvent servir de source d'infestation pour les champs de laitue. Ainsi, les laitues situées à proximité de ces dernières cultures peuvent se retrouver régulièrement envahies par des **vagues successives d'altises**. L'efficacité des insecticides appliqués contre l'altise dans les laitues n'est donc pas toujours à remettre en question; si les altises sont toujours observées 2 à 3 jours après le traitement, c'est souvent que d'autres altises ont rapidement envahi le champ à partir des champs voisins.

## Punaises

La présence de larves et d'adultes de **punaises ternes** est fréquemment observée dans les champs et les dommages qu'ils occasionnent justifient parfois des traitements. Pour de plus amples renseignements sur la stratégie d'intervention contre la punaise terne, veuillez consulter l'[avertissement No 03](#) du 23 mai 2014. Si vous désirez plus de détails sur la lutte contre la punaise terne, consultez l'[avertissement No 02](#) du 20 mai 2004.

## Brûlure de la pointe (*tip burn*)

C'est maintenant plus calme en Montérégie-Ouest pour la brûlure de la pointe, mais on observe encore un peu de symptômes dans la région de la Capitale-Nationale (Québec) et de la Chaudière-Appalaches. **Continuez les traitements préventifs avec le calcium foliaire en ciblant les périodes de croissance les plus actives (températures élevées). Au besoin, irriguez les sols avant qu'ils ne deviennent trop secs de manière à maintenir une vitesse de croissance uniforme.** Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée aux pages 4 et 5 de l'[avertissement No 04](#) du 2 juin 2005.

## OIGNON

### Mildiou

**En plus des champs d'oignons plantés ou espagnols, le mildiou de l'oignon est maintenant observé dans plusieurs champs d'oignons semés en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Il a aussi été observé dans un champ d'oignon vert en Montérégie.** Assurez-vous de faire un dépistage rigoureux de vos champs de manière à repérer rapidement les foyers d'infection. **Compte tenu du fort potentiel destructeur du mildiou, il faut intervenir dès l'apparition des premiers symptômes en traitant le champ affecté et les champs voisins.** Pour de plus amples détails sur le mildiou, veuillez consulter l'[avertissement No 08](#) du 30 juin 2011. Plusieurs produits sont maintenant homologués pour lutter contre le mildiou dans l'oignon sec : ACROBAT, ALIETTE, CABRIO, DITHANE/MANZATE, PRISTINE, QUADRIS TOP, REASON, REVUS, RIDOMIL GOLD, ROVRAL et ZAMPRO. Pour les producteurs biologiques, SERENADE et FONGICIDE CUIVRE EN VAPORISATEUR sont homologués. Il faut s'assurer de bien protéger votre feuillage avec des produits ayant un impact sur le *Botrytis* et le mildiou. **Notez que les fongicides suivants, qui sont homologués contre le *Botrytis*, ne contrôlent pas le mildiou : ALLEGRO, BRAVO, CANTUS, FONTELIS, SCALA et SWITCH.**

### Pourriture bactérienne

La situation semble s'être stabilisée pour la pourriture bactérienne dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest. Afin de prévenir la propagation de la pourriture bactérienne, on recommande généralement d'appliquer un fongicide à base de cuivre (ex. : oxychlorure de cuivre). Certaines références semblent cependant indiquer que ce traitement serait peu efficace. Une autre possibilité serait d'utiliser un fongicide d'origine bactérienne comme SERENADE, mais l'efficacité de ce traitement n'a pas encore été prouvée. Pour plus de détails concernant l'identification et la prévention de la pourriture bactérienne dans l'oignon, consultez l'[avertissement No 07](#) du 22 juin 2006.

### Maladies foliaires

Le nombre de taches de **brûlure de la feuille (*Botrytis*)** est présentement stable en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Seuls quelques champs présentent une augmentation des symptômes de *Botrytis*.

La **tache pourpre (alternariose)** est observée régulièrement dans les champs d'oignons dans différentes régions. Il faut s'assurer que le feuillage est bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. Plusieurs protectants utilisés contre le *Botrytis* protègent aussi contre la tache pourpre.

### Thrips

Les populations de thrips augmentent tranquillement dans les champs d'oignons dans les différentes régions. Dans certains cas, les populations de thrips se sont établies plus rapidement et des traitements doivent se faire plus régulièrement. S'il n'y a pas eu de traitements encore dans vos champs, ils sont donc à prévoir prochainement, selon les quantités de thrips qui seront observées dans vos champs. **Dépistez minutieusement vos champs de manière à bien évaluer la population de thrips.**

Le seuil d'intervention recommandé est de 1 thrips par feuille. Un bulletin d'information présentant la stratégie d'intervention contre ce ravageur a été publié l'an dernier ([No 04](#) du 22 juillet 2013). Prenez note qu'un nouvel insecticide, EXIREL, s'ajoute maintenant à la liste des produits disponibles contre le thrips. Bien qu'on ait peu d'expérience en lien avec l'utilisation d'EXIREL, on pense que le meilleur moment pour utiliser ce produit serait en milieu de saison entre les traitements au MOVENTO et au DELEGATE, en alternance avec les autres produits recommandés à ce moment de l'année.

## Mouche des semis

C'est plutôt calme du côté de la mouche cette semaine. On observe un peu de dommages de mouche dans les oignons verts, mais la plupart des dommages de mouche observés seraient attribuables à la mouche des semis. Pour de plus amples renseignements sur la stratégie d'intervention contre la mouche de l'oignon, veuillez consulter l'[avertissement No 04](#) du 29 mai 2014.

## Dessèchement des pointes

On observe un peu de dessèchement de la pointe des feuilles sur l'Île d'Orléans et en Montérégie-Ouest. Ce phénomène est attribuable aux conditions de sol sec que nous avons eues, combinées à l'enracinement peu profond des plants.

## Traitement antigerminatif à l'hydrazide maléique (ROYAL MH-30 XTRA)

L'oignon jaune destiné à un entreposage prolongé (après janvier) devrait bientôt être prêt à recevoir le traitement habituel avec l'hydrazide maléique. Ce traitement a pour but d'inhiber la germination des bulbes durant l'entreposage et d'augmenter ainsi la durée de conservation des oignons.

***Voici, en rappel, les règles d'utilisation de l'hydrazide maléique :***

**Dans nos conditions, le traitement doit idéalement être fait lorsque les collets sont suffisamment mous pour que les feuilles s'affaissent facilement au toucher.** À ce stade, on n'observe généralement plus de nouvelles pousses vert pâle au centre des plants. Si la maturité du champ n'est pas uniforme, on doit attendre jusqu'au stade 10 % de tombaison (pourcentage d'oignons couchés). Le produit étant absorbé uniquement par les feuilles vertes, on ne doit surtout pas attendre que le feuillage ait commencé à sécher avant de traiter. Assurez-vous que le produit ne sera pas délavé par la pluie. Les oignons devraient être prêts à être andainés 10 à 14 jours plus tard. On doit appliquer 8,36 L de ROYAL MH-30 XTRA (hydrazide maléique) dans un minimum de 300 L d'eau à l'hectare.

### ***Mise en garde***

- Les oignons hâtifs ou de conservation courte, incluant ceux de type espagnol, ne doivent pas être traités.
- Des traitements trop hâtifs donnent des oignons mous et spongieux.
- Les champs qui ont perdu beaucoup de feuillage à la suite de maladies foliaires ou d'attaques de thrips ne doivent pas être traités, car les oignons ne pourront pas absorber le produit. Les oignons dont le feuillage a été endommagé ne devraient d'ailleurs jamais être entreposés à long terme.

## AIL ET POIREAU

### Teigne du poireau

Le nombre de captures est généralement faible, ou en légère hausse, sur la plupart des sites de piégeage. Nous sommes au tout début de la troisième période de ponte de la teigne du poireau. Voici, en rappel, la stratégie d'intervention proposée. **Prenez note que les dates d'interventions seront proposées la semaine prochaine, lors du prochain avertissement. Dans le sud de la province, dans le cadre de la stratégie à 2 traitements, nous pouvons nous attendre à faire un premier traitement vers la fin de la semaine prochaine.**

## Stratégie d'intervention

**Sur les fermes où du piégeage est effectué**, intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes ait été capturé (début évident de la période d'activité des papillons) et, une seconde fois, 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons a été capturé dans les pièges (pic d'activité des papillons). Normalement, le pic d'activité des papillons du mois d'août arrive 35 jours après celui de juillet.

**Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage**, des dates d'intervention par région vous seront proposées lors du prochain avertissement, la semaine prochaine. Ces dates seront déterminées en recoupant l'information reçue des collaborateurs du réseau de piégeage et les données du modèle pour la teigne du poireau disponible dans le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada).

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le [bulletin d'information No 03](#) du 7 juillet 2006.

## Thrips

Assurez-vous de bien surveiller vos champs de poireaux pour la présence des thrips. En effet, les thrips peuvent endommager la partie récoltable du feuillage des poireaux. Au besoin, veuillez consulter l'[avertissement No 11](#) du 17 juillet 2014 qui présente l'information de base en lien avec la lutte contre ce ravageur.

## Tétranyques

Peu de changement du côté des tétranyques. On rapporte la présence de quelques foyers dans certains champs de poireau à l'Île d'Orléans (Capitale-Nationale) et sur une ferme en Montérégie-Ouest. Aucun acaricide n'est cependant homologué pour lutter contre les tétranyques dans le poireau. L'irrigation par aspersion permet de réduire les populations de ce ravageur.

## Tache pourpre

On note la présence de symptômes de la tache pourpre (alternariose) dans certains champs des régions de Montérégie-Ouest, de Lanaudière et sur l'Île d'Orléans. **On recommande de commencer les traitements fongicides contre cette maladie dès que les premières taches sont observées.** Il faut s'assurer que le feuillage sera bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. CABRIO, CANTUS, FONTELIS, INSPIRE, PRISTINE, QUADRIS TOP et SCALA sont homologués pour lutter contre cette maladie. La stratégie d'intervention contre la tache pourpre est présentée dans l'[avertissement No 17](#) du 7 septembre 2006.

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

ANIK LAROCHELLE, agronome – Avertisseuse  
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.  
Téléphone : 514 968-1669  
Courriel : [alarochelle@prisme.ca](mailto:alarochelle@prisme.ca)

MYLÈNE FYFE, technicienne agricole – Coavertisseuse  
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.  
Téléphone : 514 821-9661  
Courriel : [mfyfe@prisme.ca](mailto:mfyfe@prisme.ca)

MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ  
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106  
Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

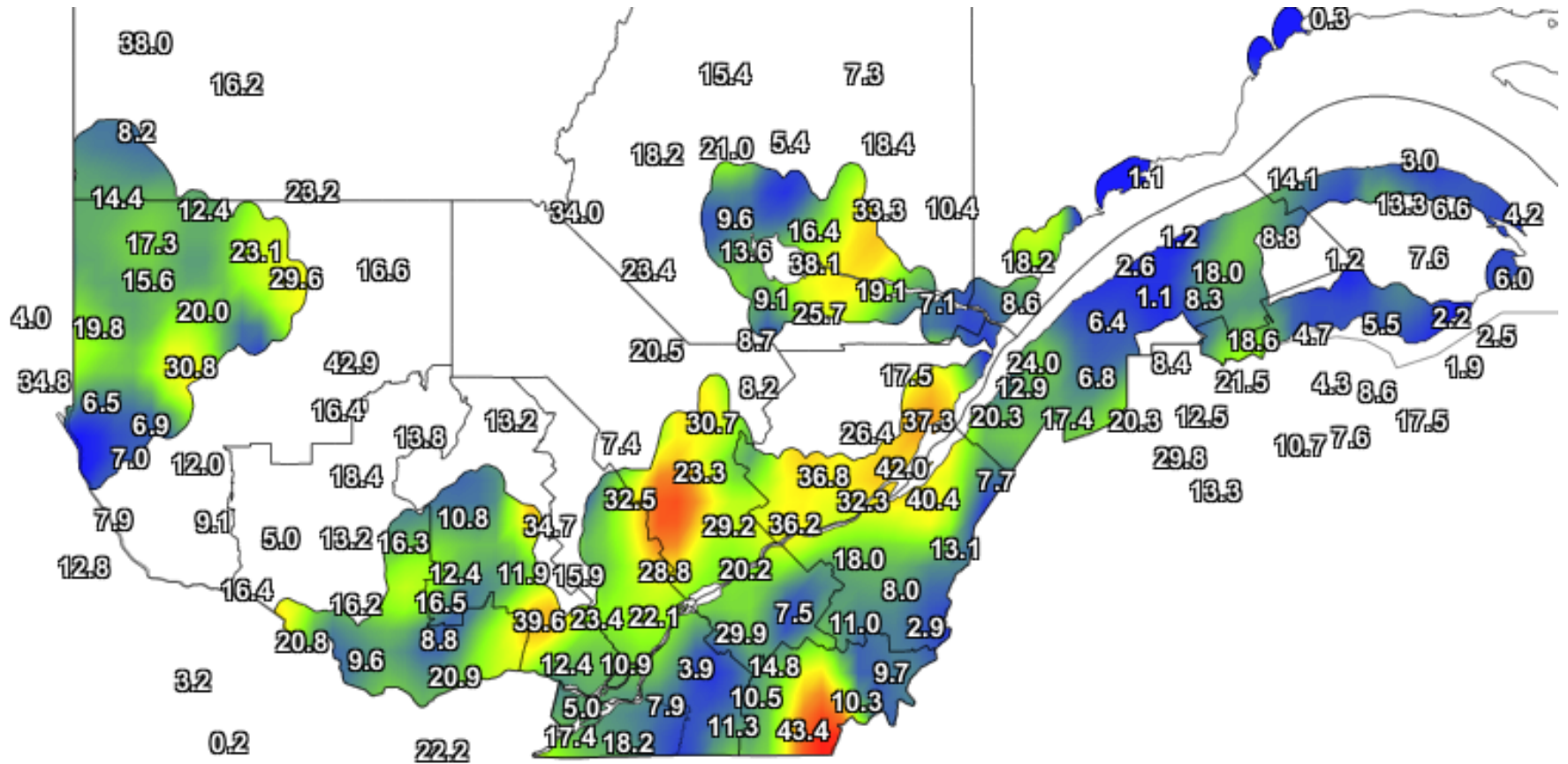
Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 7 août 2014*



## Annexe 1

### Carte provinciale des précipitations cumulées (mm) du 30 juillet au 5 août 2014



Source : Agrométéo Québec (site en développement), une initiative conjointe du MDDELCC, du MERN et d'AAC